



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Communications d'entreprises
Sous-rubrique: Invitation à l'assemblée générale
Date de publication: SHAB 15.03.2021
Date d'échéance prévue: 15.03.2022
Numéro de publication: UP04-0000002880

Entité de publication
USINES METALLURGIQUES DE VALLORBE SA, Rue du Moutier 49, 1337 Vallorbe

Invitation à l'assemblée générale ordinaire de USINES METALLURGIQUES DE VALLORBE SA

Organisation concernée:
USINES METALLURGIQUES DE VALLORBE SA
CHE-102.143.987
Rue du Moutier 49
1337 Vallorbe

Indications concernant l'assemblée générale:
07.04.2021, 11:00 heures, Rue du Moutier 49
1337 Vallorbe

Texte d'invitation/ordre du jour:
Note : Compte-tenu du développement de la situation de la pandémie Covid-19, l'Assemblée générale aura lieu sans participation physique des actionnaires. Selon l'article 27 de l'Ordonnance 3 Covid 19, les actionnaires pourront exercer leurs droits exclusivement par écrit.

Assemblée générale ordinaire des actionnaires
mercredi 7 avril 2021, 11h00,
aux Usines Métallurgiques de Vallorbe SA, à Vallorbe

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2020**2. Comptes de l'exercice 2020****3. Rapport de l'Organe de révision****4. Discussion et votations sur les rapports présentés**

Le Conseil d'administration propose d'approuver

4.1 le rapport de gestion

4.2 les comptes

et de prendre ainsi acte du rapport de l'organe de révision.

5. Proposition du Conseil d'administration quant au bénéfice au bilan

31 décembre 2020 (CHF)

Bénéfice reporté	1'628'157
Résultat de l'exercice	(1'202'331)
Bénéfice au bilan	<u>425'826</u>

Le Conseil d'administration propose l'emploi suivant du bénéfice au bilan :

Dividende : CHF 0.- par action	-
Attribution à la réserve légale générale issue du bénéfice	-
Report à nouveau	425'826
Total	<u>425'826</u>

6. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Il est demandé à l'Assemblée générale de donner décharge aux membres CoDa pour l'année 2020.

7. Elections statutaires**7.1 Conseil d'administration**

Monsieur Gilles Metral n'a pas sollicité un renouvellement de son mandat de membre du Conseil.

Le Conseil d'administration propose

- de réélire pour une nouvelle période statutaire d'une année, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires 2022

7.1.1. Christian Dujardin (actuel Président)

7.1.2. Stéphane Costantini (actuel Vice-Président)

7.1.3. Vincent Bellet

- d'élire pour une période statutaire d'une année

7.1.4. Monsieur Marc Schuler, 52 ans, domicilié à Boudry. M. Schuler est CEO du Groupe Outils de Dixi Polytools depuis 2009. Il a rejoint cette entreprise en 1998 comme Directeur des ventes puis Directeur du Marketing après des expériences chez Pfizer et PriceWaterhouseCoopers. Il est Vice Président du Groupe Outils de Précision chez Swissmem et membre du Comité exécutif de Swissmem et également Vice Président de L'ECTA (European Cutting Tool Association), association dont il a occupé la présidence durant 5 ans (jusqu'en 2019). Economiste de formation (Université de Neuchâtel), il est également titulaire d'un MBA en distance learning de la Herriot Watt University d'Edimbourg et a suivi diverses formations ces dernières années à l'IMD Lausanne.

7.2 Organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire la société fiduciaire KPMG SA – Lausanne en qualité d'Organe de révision pour l'exercice 2021.

Le rapport de gestion, qui inclut **le rapport de révision**, est à la disposition des actionnaires au siège de la société ou sur demande à l'adresse suivante : sylvie.hadzi@vallorbe.com (téléphone : 021 843 94 11).

Les **documents relatifs à l'Assemblée générale** sont envoyés par la Société sur la base du Registre des actions.

Rappel: seules les actions figurant au Registre des actions et par conséquent déposées auprès d'établissements bancaires peuvent être prises en compte à l'assemblée des actionnaires. Fait foi le Registre des actions clôturé le 7 mars 2021, à 17h00.

Vallorbe, le 2 mars 2021

Le Conseil d'administration